

SERVICE DE PMI DEURE ET LOIR
AVIS TECHNIQUE CONCERNANT LES SEJOURS DE VACANCES
accueillant des enfants de moins de 8 ans
Références : articles L 2324-1 et 2 et R 2324-14 et 16 du CSP et R 227-23 du CASP

TYPE ET COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

Accueil de loisir (AL) avec hébergement

AL périscolaire

Nom : Le Moulin de la Mulotière

Adresse : 28270 BEROU LA MULOTIERE

Tél. : 02 37 48 39 39 (du gestionnaire)
02 37 48 21 60 (n° fixe du centre)

Mél :

DATE DE LA VISITE Le 4/8/2009

Effectuée par : Dr NICOT et Dr FLENET

En présence de : M. MULASKI chargé du gardiennage et de l'entretien des locaux
Mlle DUAULT directrice du séjour

EN CAS DE VISITE DE SUIVI OU DE CONTRÔLE

Date du premier avis :

Capacité d'accueil :

Date de la dernière visite :

Motif de la visite actuelle : 1^{ère} visite des locaux

ORGANISME GESTIONNAIRE

Propriétaire du lieu : Association « les compagnons des jours heureux » 28 rue Jean Jaurès 78100 ST GERMAIN EN LAYE qui propose le lieu à différents organisateurs de séjours
Lors de la visite c'est l'organisme Aquarelle 3 rue de Verdun BP 48 78592 NOISY LE ROI qui occupait le centre.

ACCÈS AUX LOCAUX

Le Moulin de la Mulotière est situé à l'extérieur du village de Bérou la Mulotière

Un panneau en indique la direction depuis la route départementale. Le bâtiment est isolé et en lisière de forêt.

ESPACES EXTÉRIEURS

Le parking des véhicules sépare le bâtiment principal d'une piscine extérieure sécurisée accessible du 1/7 au 31/8 profonde de 80 cm à 1 m 20. Le centre dispose des brasseurs nécessaires. La directrice a le brevet de secouriste de bagnade.

Au niveau du parking, la portillon donnant accès à la rivière n'était pas fermé à clef.

Le reste de l'espace extérieur se situe derrière le bâtiment avec un espace herbeux et boisé (environ 1 500 m²) et un espace de macadam (permettant l'utilisation de voitures à pédales)

Cet espace peut être clos par un portail qui était ouvert lors de notre visite.

Sur la partie la plus à gauche, sont entreposés divers matériaux (ferrailles, bois) présentant des éléments de danger. La sécurisation de cet espace apparaît nécessaire pour garantir la sécurité des enfants.

Le bâtiment principal enjambe un bras de la rivière « Avre »
Pas de jeux extérieurs.

DESCRIPTION DES LOCAUX

(plan à fournir avec superficies)

ACCUEIL

Selon le nombre de mineurs accueillis.
L'organisme occupe de un à 4 étages et répartit les enfants dans les différentes chambres

VESTIAIRES

Peu d'espace de rangement dans chaque chambre. Les vestiaires du bas sont uniquement destinés aux chaussures et aux manteaux.

ESPACES D'ACTIVITE

En fonction de l'activité choisie et du nombre d'enfants accueillis, les animateurs disposent :

- 1 salle d'activités manuelles (environ 40 m²) pour les activités type peinture
- 1 salle d'activités également de 40 m² plus destinée aux travaux non salissants
- 1 préau (environ 200 m²) où sont stockés de nombreux matériaux d'animation, les vélos, les karts, le matériel d'équitation et de kayak... Ce préau est donc peu utilisable pour des activités
- l'espace extérieur (environ 1 500 m²)

En fonction de l'âge des enfants, il est possible d'installer dans chaque salle d'activité du mobilier de taille maternelle.

Au dernier étage du bâtiment, on trouve un grenier destiné à la réalisation de veillées et de spectacles.

La salle de repas est très vaste et a 12 grandes tables en bois de capacité d'accueil de 8 enfants et 1 animateur.

La directrice a installé un coin bureau dans le grand hall de restauration. Les activités sont affichées ainsi que les menus.

Il existe au rez-de-chaussée une salle utilisée comme bibliothèque, temps calme avant le petit déjeuner. Ses fenêtres donnent sur la rivière et sont à sécuriser.

Au 1^{er} étage, une chambre est réservée à l'infirmerie. Lors de notre passage il n'y avait aucun matériel de pharmacie de secours, ni de gants. Il était prévu que l'assistante sanitaire l'achète. Ceci devrait être fait avant le début des stages. Le registre de soin était présent.

ESPACES DE REPOS EXCLUSIF

Les chambres des différents étages peuvent accueillir de 3 à 8 enfants. Chaque chambre a un animateur référent au même étage.

Les literies sont de qualité correcte. Il conviendrait de ne mettre aucun enfant de moins de 6 ans dans les chambres où sont installées les lits superposés.

Chaque chambre jouit d'une bonne luminosité et une aération correcte.

La plupart des fenêtres sont sécurisées, d'autres sont à sécuriser.

SANITAIRES

Au rez-de-chaussée, on trouve 4 WC adultes sous le préau et 2 dans la partie chambre. Pour le lavage des mains avant le repas, les enfants n'ont à leur disposition que les 2 lavabos sous le préau, ce qui semble juste par rapport à la capacité d'accueil du centre.

Au premier étage : on note

- 3 WC pour une capacité de couchage de 24 lits
- 3 douches

Au deuxième étage :

- 3 WC pour 33 couchages plus une chambre comprenant un WC
- 4 douches
- 5 lavabos

Au troisième étage :

- 3 WC pour 32 couchages
- 4 douches
- 5 lavabos

On arrive à un ratio de 9 WC et 11 douches pour 89 couchages soit un peu moins d'un WC pour 10 personnes accueillies, ce qui est conforme au règlement sanitaire départemental. En revanche, le règlement sanitaire demande 1 lavabo pour 3 personnes.

L'hygiène des locaux sanitaires était correcte lors de notre visite et l'eau chaude à bonne température.

L'augmentation du nombre de postes destinés au lavage des mains doit être envisagée pour être en adéquation avec le règlement sanitaire départemental.

HYGIENE DES LOCAUX

L'hygiène est assurée par des agents de service recrutés par les compagnons des jours heureux et ce en fonction du nombre d'enfants accueillis (en moyenne 1 par étage)

Le ménage dans les chambres est effectué tous les matins lorsque les enfants sont partis en activités.

Lors de notre passage, les différents étages avaient une hygiène correcte compte tenu de l'ancienneté des bâtiments.

Le chauffage est un chauffage central au fuel.

SECURITE

- prises à 1,40 m du sol : non
- Radiateurs protégés : non
- Issues de secours
- Extincteurs oui avec plan d'évacuation à chaque étage
- Produits d'entretien sous clefs
- Tél fixe avec numéros d'appel d'urgence
- Pharmacie de secours : non
- Divers : détecteurs de fumée et un exercice d'évacuation

Plusieurs points mériteraient d'être améliorés :

- installation de cache-prises au grenier (8 prises sans cache à hauteur des enfants)
- installer des entrebâilleurs sur certaines fenêtres (n'en ayant pas encore) notamment sur les fenêtres de la bibliothèque surplombant la rivière)
- enlever les lits superposés dans les chambres où dorment des moins de 6 ans
- rehausser le garde-corps de la barrière d'escalier au 4^e étage (hauteur actuelle environ 1 m)
- s'assurer de la fermeture du portail donnant accès à la forêt
- rajouter des points d'eau supplémentaires destinés au lavage des mains au rez-de-chaussée
- absence de pharmacie dès le début du séjour
- sécuriser la fermeture du portail donnant accès à la rivière sur le parking

PERSONNEL

Directeur

DUAULT Marina : équivalent BAFO – AFPS – BSB

Nombre de personnes qualifiées : 5

CHAUSSE Aurélie : assistante sanitaire équivalent BAFO

BREHARD Fanny : BAFA

CARRIERE Kevin : équivalent BAFA

TAMINAU Julien : BAFA

METAYER Céline : BAFA spécialité poney

Nombre de personnes non qualifiées : 2

VIVIER Mélanie : en stage BAFA, absente lors de notre visite car malade

SAUVAGET Maxime : non diplômé

Le nombre de personnes encadrant est adapté en fonction des effectifs de chaque semaine. La charte de l'association prévoit un animateur pour 8 mineurs directeur non inclus.

REPAS

La restauration est faite sur place dans la cuisine.

ORGANISATION

Nous pouvons noter que lors de notre visite le lendemain de début de stage, l'équipe n'avait pas encore été livrée de son matériel pédagogique. Nous espérons que c'était un accident ponctuel d'organisation. La directrice nous fait comme seule remarque sur les locaux le manque de rangement.

Le réveil est échelonné en fonction de chacun.

Il y a un temps calme de 13 h à 14 h où les enfants de 4 à 6 ans s'allongent.

La directrice a choisi de faire coucher les filles au 1^{er} étage et les garçons au 2^e. Chaque chambre accueille des enfants d'âge différent afin que les plus âgés aident les plus jeunes. Un animateur est référent sur chaque chambre.

Les enfants s'inscrivent à l'activité de leur choix.

Un animateur est référent d'une activité et essaye d'avoir un groupe homogène sur l'âge, chaque activité étant proposée à plusieurs reprises sur le séjour.

DOCUMENTS PRESENTES

- Récépissé de déclaration de séjour
- Fiches sanitaires des enfants
- Respect de la confidentialité des informations médicales
- Projet éducatif
- Projet pédagogique
- Règlement de fonctionnement
- Registre de présence journalier du personnel
- Registre de présence journalier des enfants
- Registre des soins

NUMERAIRES DES ENFANTS ACCUEILLIS

Lors de notre passage, il y avait 41 enfants inscrits dont 17 enfants de moins de 6 ans.
L'agrément est pour 85 : 35 de moins de 6 ans et 50 de 6-11 ans

JOURS ET HORAIRES

Séjours de 1 à 2 semaines du dimanche au dimanche

AVIS DU MEDECIN DE PMI

Favorable

Mais certains points de sécurité et une augmentation de l'offre en matière sanitaire est à envisager. De même, il conviendrait de réorganiser la répartition des lits superposés pour que les enfants de moins de 6 ans ne dorment pas dans une chambre avec ce type de lit.
La mise en place d'une pharmacie avant le début du stage est à prévoir.

Capacité d'accueil : 35 enfants de moins de 6 ans (+ 50 de 6-11 ans)

A Dreux
le 21/12/03

LES MEDECINS DE PROTECTION MATERNELLE ET
INFANTILE
DE CIRCONSCRIPTION
Docteurs FLENET et NICOT

AVIS DU MEDECIN CHEF DE SERVICE DE PMI

Chartres, le

LE CHEF DE SERVICE
DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE